

Marc LEMELTIER.
Rue de Corbeauville
50500 MEAUTIS
Président CDE MANCHE.
Tél : 06.88.15.52.00

Le 19/01/2009

RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ (S) 2008

I FONCTIONNEMENT DU CDE :

Ce rapport moral couvre la période du 01 janvier 2008 au 31 décembre 2008, avec des petites particularités, en ce qui concerne notamment la formation, le comptage des licences et éventuellement les performances sportives extra départementales.

Le CDE ayant renoncé à utiliser les services d'un (e) salarié (e), les différentes tâches matérielles sont assurées par les membres statutaires du bureau (Le Secrétaire, La Trésorière et le Président).

Le CDE composé de 16 membres se réunit environ 1 fois tous les trois mois (mise en œuvre des dispositions et objectifs arrêtés par la précédente assemblée générale, mise en place des divers challenges et définition des axes pour l'année à venir).

Il convient de préciser que les statuts du Comité Départemental ont été mis en conformité une première fois avec les obligations fédérales lors d'une assemblée générale extraordinaire, le mardi 24 octobre 2006 à Cabourg, et une deuxième fois par AG extraordinaire les 5 décembre et 22 décembre 2008, pour les adapter aux exigences de la dernière loi sur le sport.

Ces statuts et règlement intérieur, en cours de validité ont été déposés en préfecture au cours de l'année 2007 et sont consultables sur le site du CDE 50 " www.cde50.fr " ; la dernière modification est en cours de dépôt à la Préfecture.

L'essentiel de l'activité du CDE consiste à permettre le développement maximal de toutes les activités relevant de la FFE. On verra plus tard que s'agissant du développement de la pratique, c'est une grande réussite. En effet le nombre de licences continue de croître à un rythme soutenu.

Pour la mise en œuvre de toutes ses activités, les contacts avec les partenaires institutionnels (Conseil Général, DDJS, CDOS, Haras Nationaux), et quasi historiques (Crédit agricole) sont fréquents.

Comme les années précédentes, le CDE n'a pas organisé directement des stages, qu'ils soient axés sur la compétition CSO ou sur d'autres disciplines ; néanmoins, un volume important de formation a cependant été dispensé, sous formes diverses.

Chaque semaine, le Président visite une, voire deux manifestations. Que ce soit pour apporter les fiches sécurité (c'est devenu plus rare, parce que les clubs se sont équipés) à ceux qui en ont fait la demande, ou rencontrer les dirigeants et mesurer les difficultés d'organisation des uns et des autres. Dialoguer et renseigner sur la conduite à tenir dans le cadre des difficultés du moment : en 2006, c'était la tourmente fédérale ; si l'année 2007 a été marquée par l'**artérite virale**, 2008 a consacré la refonte totale des règlements des épreuves sportives et des catégories .

La tourmente de l'artérite virale qui a commencé vers le 10 juillet 2007 semble s'être éloignée ; la psychose semble disparue.

Les visites sur le terrain du président ont donc une vocation de formation et à défaut d'aspect formation, d'information (ascendante ou descendante).

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Equitation MANCHE année 2008

Le Horse Ball avec une équipe phare dans le département (les Roses d'AGON COUTAINVILLE) et la vice présidente du CDE Nadine LYPCA, par ailleurs Présidente de la commission régionale de Horse Ball est très structuré dans la Manche, parce qu'au fait de toutes les nouveautés. Cette discipline est force de proposition pour faire évoluer le niveau.

Elle dispose des éléments les plus performants pour assurer sa formation ; le CDE accompagne leur démarche par la remise de récompenses et trophées divers.

S'agissant des autres disciplines, les clubs ont des personnels qualifiés pour assurer la formation sportive ; le rôle du CDE dans ce domaine consiste à aider le développement, par des actions ciblées, des disciplines les moins pratiquées.

Le département a la grande chance d'avoir, à côté de ses clubs performants, d'excellents organisateurs de manifestations sportives pour le haut niveau.

2007 a vu à AUVERS l'organisation des championnats d'Europe jeunes de CSO, la coupe d'Europe des jeunes de Horse Ball ; 2008 a vu se mettre en place un nouveau circuit fédéral : " LE GRAND NATIONAL ", dont des étapes importantes se sont courues dans la Manche.

Pour bien mesurer la qualité des organisateurs de la Manche, il y a lieu d'indiquer quelques chiffres significatifs.

Le circuit grand national fédéral comporte en CSO, 10 concours. Sur ces 10 événements, trois ont été organisés en Basse Normandie, dont deux dans la Manche :

- Sainte Mère Eglise ;
- Saint lô dans le cadre du Normandie Horse Show.

Ce même circuit se décline également en dressage : le circuit national comprend 3 concours ; la Manche en a organisé un, à AUVERS.

NORMANDIE DRESSAGE continue son action en faveur du développement du dressage, avec un concours national PRO 1, une action forte sur les concours clubs et le challenge d'hiver, ainsi qu'une intervention pertinente dans le sport adapté par l'organisation de compétitions de haut niveau ou de niveau international.

SLCO œuvre pour le maintien, la pérennisation, voire l'évolution vers ****, du CSI *** de Saint lô . L'organisation du CSI dans la cadre d'une organisation commune avec les journées Selle Français, est un grande réussite.

Nos concours nationaux de haut niveau ST HILAIRE DU HARCOUET, STE MERE EGLISE, LES PIEUX, AVRANCHES, AUVERS, ST JAMES et VILLEDIEU notamment, montrent une image dynamique du département à l'extérieur.

Le Concours complet qui connaît un tassement au niveau national, malgré les performances internationales de Nicolas TOUZAIN, garde une activité dans le département grâce à l'image du Grand Complet de MARTINVEST (étape coupe du monde), et à la volonté de certains organisateurs tel que les associations GAVRAY , Flamanville et Brix.

Certes la grande émotion suscitée par les accidents de ces dernières années de plusieurs compétiteurs a créé quelques tensions ici ou là ; mais la volonté de bien faire dans le département existe et reste intacte : la raison accolée à la passion permettra de fiabiliser les parcours en terme de sécurité, et la discipline continuera de progresser.

La voltige a momentanément disparu du département ; elle devrait retrouver sa place rapidement, notamment en cas de réussite de la candidature de la Basse Normandie à l'organisation des jeux équestres mondiaux.

L'endurance, comme l'attelage progressent aussi très sensiblement.

Il faut noter de très bons résultats de licenciés manchois dans les divers championnats nationaux de TREC attelés.

La rencontre d'attelage " indoor " a été organisée cette année malgré les difficultés d'organisation liées à la disposition du CPE.

La difficulté d'organiser des stages par le CDE directement ne doit pas priver certains sportifs de " formation continue " ; certains clubs font appel à des intervenants expérimentés dont la prestation rend le coût du stage onéreux pour les participants.

C'est pourquoi une aide aux stagiaires a été de fait mise en place, avec demande d'aide directement par les stagiaires auprès du CDE (intervenants de grande renommée, extérieurs au département).

Le bureau du comité décide de l'aide possible en fonction des demandes.

Cette aide n'a pas de fait été suivie d'effet (aucune demande arrivée). Le CDE n'est probablement pas suffisamment efficace en terme de communication avec ses adhérents, bien que le site mis à leur disposition contienne toutes ces informations.

Les stages et formations du haut niveau relèvent plus de la compétence du CRE, dans la mesure où cela concerne peu de sportifs et que les coûts des intervenants sont devenus prohibitifs.

Ce qui a été fait n'est probablement pas suffisant, mais la formation qui relève des attributions d'un Comité départemental, c'est essentiellement la formation des encadrants pour assurer leur fonction, notamment aux techniques nouvelles et aux responsabilités d'organisation, mais aussi l'organisation soit directement soit par délégation d'épreuves de formation (CSO notamment).

Un effort particulier de formation devra être entrepris en 2009, pour l'utilisation d'un défibrillateur ; en effet la présence de cet appareil va devenir indispensable sur les manifestations, et donc savoir l'utiliser va devenir indispensable.

I-a Les différents trophées et challenges.

Divers trophées et challenges ou circuits sont mis en place avec une seule finalité : permettre le développement qualitatif de l'équitation, ce qui n'exclut pas une augmentation certaine de l'activité.

Le département de la Manche connaît les mêmes mouvements de licences ou d'épreuves que d'autres départements moins ruraux.

Par contre il conserve une dynamique d'augmentation des licences très significatives, alors que le nombre d'épreuves et de licenciés en compétition connaît un tassement.

Le nombre de clubs ou associations affiliées au CDE, reste stable en 2008 par rapport aux années précédentes (90) ; en fait 45 associations organisatrices et de l'ordre de 45 clubs professionnels dispensant l'équitation.

1. Le nombre de licenciés est passé de 4999 en 2003 à 5360 en 2004 et 5701 en 2005, 5929 en 2006, 6382 en 2007 et 6860 en 2008. pour une augmentation de 74% en 2008 par rapport à 2001.
2. L'année de référence (2001) parce qu'elle se situe au tournant des nouvelles orientations fédérales (concours SIF, etc...), comparée aux résultats de 2008 montre les indications suivantes :

	Licences Pratiqua	Licences Pratiqua	Licences compéti	Licences compéti	% licences pratiqua	% licences compéti	% licences compéti

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Equitation MANCHE année 2008

	nt Région	nt Départe ment	tion région	tion départe ment	ant dépar tement / région	ion dépar tement / région	ion dépar tement / pratiqu ants région
2001	29194	3950	5193	935	13.53%	18.00%	3.20%
2007	38831	6382	7872	1414	16.43%	17.96%	3.64%
2008	42301	6860	7917	1325	16.21%	16.73%	3.13%

Ces performances légèrement altérées pour 2008 restent satisfaisantes et résultent de la conjugaison d'un certain nombre d'éléments, qui peuvent être résumés sous 3 chapitres :

1. **Les moyens humains** : Ils comprennent d'une part des bénévoles motivés et convaincus du bien fondé de leur action ; d'autre part des professionnels dont le civisme augmente au fur et à mesure que la fédération se modernise. Presque tous sont désormais convaincus de l'utilité de la licence, notamment au regard des risques encourus en cas d'accident. La progression en nombre de licences est constante. D'aucuns disent que nous avons du retard ; si tel était le cas c'est aujourd'hui corrigé, et désormais nous servons d'exemple.
2. **L'histoire équine du département** : il y a une tradition d'élevage dans le département qui a généré pendant longtemps une dynamique autour de la pratique de l'équitation. L'histoire du cheval de selle français reste attachée à notre département, et les berceaux de races Selle Français et Cob Normand sont dans la Manche. Le siège de l'association de race " COB NORMAND " est à SAINT LO. Les derniers résultats dans les épreuves de CSO international (circuit coupe du monde par exemple) consacrent la réussite du Selle Français.
3. Le développement de l'attelage, sous l'impulsion du Haras National de Saint lô entre 1995 et 2000, est directement lié au renouveau de la race Cob Normand . Ce 2^{ème} point à lui seul ne justifie pas l'expansion de l'activité équestre dans le département, mais combiné aux deux autres éléments, devient un formidable outil de développement de toutes les composantes de l'activité équestre, et notamment des disciplines jusque là confidentielles.
4. **Les moyens financiers** :
Le CDE disposait pour assurer son fonctionnement de ressources naturelles faibles ; il s'agit d'un retour sur licences de 0,50€ par licence pleine (hors licences vacances) ; il nous est revenu 3578 € au titre de 2007, en tenant compte de la bonification au titre de la performance . C'est ce montant qui nous permettait d'assurer le fonctionnement quotidien. La fédération a, en 2008, décidé d'accorder 1 € par licence aux Comités départementaux, sous diverses conditions et sous le contrôle du Comité Régional d'Equitation ; nous avons perçu 5866 € , soit un plus de (5866 - 3578 = 2288 euros) par rapport à l'année 2007. Cette somme compense partiellement le déficit de l'année précédente. En réalité, en contrepartie de cet € dit supplémentaire alloué par la Fédération, le contrat d'objectifs a été supprimé ; le gain définitif n'est en réalité que de quelques €.

Il dispose également de partenaires naturels dont les aides sont intégralement utilisées au développement des activités équestres et à la promotion de l'équitation :

Il s'agit de :

- **Le Crédit Agricole**, est partenaire de 14 épreuves de haut niveau amateur (7 réservées aux amateurs 1 et 7 réservées aux amateurs 2). Ces épreuves destinées à former les jeunes talents pour une participation efficace aux championnats de France, sont déléguées pour 2 x 5 d'entre elles, à des organisateurs adhérents du CDE (en 2008 : Périers, Flamanville, Villedieu les poeles , La Haye Pesnel et St Joseph) et 2 x 2 sont organisées par le CDE dans le cadre de finales. Pour ce partenariat, le Crédit Agricole nous verse sur facture 1500 € et assure les cadeaux du Championnat. En outre cette année, des tapis de bonne facture aux couleurs du CA ont été remis aux lauréats.
- La somme mise à notre disposition est répartie équitablement entre chaque organisateur (Essentiellement pour les qualificatives).
- Le Conseil Général, qui sur demande motivée, met à notre disposition le même montant significatif que depuis un certain nombre d'années, soit 26000 €. L'intégralité de cette somme va à des actions de soutien de l'équitation, sans prélèvement par le CDE pour les frais de fonctionnement).

Il convient de souligner que cette somme de 26000 € est la même depuis de nombreuses années, bien que le nombre de licenciés ait considérablement augmenté.

Le fait d'avoir plus de licenciés ne génère pas obligatoirement plus de frais, mais par contre l'émergence de nouvelles disciplines (endurance, trec, etc) en impose. Il faudrait plus, mais les difficultés des collectivités locales à boucler leurs budgets, ne nous permettent pas d'obtenir plus.

Cette somme nous permet d'encourager (dans l'esprit) l'organisation de **18 Grands Prix PRO 2**, pour un montant de $600 \times 18 = 10800$ € ; en fait 24 grands prix sont aidés, en 2008 pour une somme de 10829 €. Le cahier des charges qui inclut au delà des critères de qualité indispensables un montant d'engagement de 55 € maximum, et une dotation minimale, n'est pas tout à fait respecté en ce qui concerne le montant d'engagement; un système dégressif est appliqué pour une totale équité.

La liste est aujourd'hui consultable sur le site du CDE ; cette aide soutient également un challenge d'attelage à hauteur de 2000 € (montant imposé par la décision d'attribution). Les organisateurs ont un cahier des charges très précis, qui exclut l'organisation d'épreuves de bas de gamme.

Il est également organisé, dans le cadre de cette aide :

- 8 épreuves de concours complet aidées à divers niveaux ;(BRIX en mars , FLAMANVILLE en mai , GAVRAY 1 en juin, BRIX en octobre qui a servi également de support à la finale du championnat de Normandie)
- Le déplacement au championnat de France de Tartas (personne en 2008) ;
- Les récompenses (plaques et flots des + de 30 ans) ;
- Un championnat départemental de horse ball + lots finales ;
- Le soutien aux concours SIF (ex cycle d'hiver) (lots et organisation championnats départementaux + remise trophées assemblée

générale) ;

- Plaques flots toutes disciplines (championnats divers, autres que ci-avant) ;
- Un championnat de dressage "E" ;

Constat : Cette aide substantielle apportée par le Conseil Général permet de tenir les grands équilibres entre toutes les disciplines ; comme l'année dernière, j'émet le souhait qu'un petit plus soit apporté pour :

1. L'organisation des finales départementales Amateurs et Pro 2 dans le Centre de Promotion de l'Élevage ; 4 000 € supplémentaires permettraient cette organisation.

En effet, la Fédération a mis à plat tous ses règlements pour 2008, et mis en place une cohérence entre toutes les composantes et famille sportives de l'Équitation. Fin 2008 (à compter du 11/07 exactement), un système tendant à protéger les amateurs est mis en place.

Il y a désormais une même structuration des compétitions qu'elles relèvent des familles Club, Ponam, Amateur ou Professionnels.

→ 5 niveaux composent dorénavant chaque grande famille :

- Niveau 4 (le plus bas) ;
- Niveau 3 ;
- Niveau 2 ;
- Niveau 1 ;
- Et Elite.

Ainsi pour les compétitions relevant du système Gestion Informatisée des Compétitions Équestres, nous avons dorénavant, deux niveaux de licence :

- 1 Une licence de niveau professionnel ;
- 2 Une licence de niveau amateur ;

Il convient de préciser que ces qualificatifs n'ont aucun lien avec l'exercice de l'activité cheval (un professionnel du cheval peut avoir une licence amateur au titre de la compétition), et un non professionnel du cheval peut détenir une licence " Professionnel " de compétition.

Le meilleur exemple à l'heure actuelle est Philippe LEONI, qui est un pur amateur du cheval de sport, est un important représentant du haut niveau, et détient à ce titre une licence " PROFESSIONNEL ".

L'innovation essentielle de l'actuel CDE par rapport à ce qui se faisait auparavant, réside essentiellement dans la mise en place, depuis 2003, de finales CSO amateurs en novembre, sur 2 jours, avec en parallèle 1 journée ouverte aux disciplines moins en pointe dans le département (attelage en 2003, 2004, et 2005, horse ball en 2004 et 2005).

Le but recherché sur l'esprit de ces finales va encore être atteint cette année, dans la mesure où ces finales sont organisées à l'identique d'un championnat national, constituant ainsi une véritable formation en temps réel.

A titre indicatif, l'organisation d'un championnat de ce type engendre un budget de l'ordre de 70000 à 80000 € ; on a fait aussi bien techniquement, mais sans faste, pour un budget compris entre 10000€ et 15000 €, avec une formation pour tous les cavaliers amateurs de la Manche (CSO).

En 2006, l'AFAE a bien voulu mettre à notre disposition ses installations (deux pistes Toubin Clément + deux détentes du même type). Nous avons convenu d'une indemnité symbolique de 1€ par engagement pour cette mise à disposition). La maintenance était assurée par l'AFAE.

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Equitation MANCHE année 2008

En 2007, ces finales ont été organisées dans le même esprit de convivialité, mais un week end plus tôt, soit les 3 et 4 novembre 2007. Il faut remarquer qu'un certain nombre de cavaliers extérieurs au département, ont participé à ces finales et en ont dit le plus grand bien.

Le même constat a été effectué en 2008, pour la manifestation des 1^{er} et 2 novembre.

La chance nous a moins souri qu'en 2007 dès lors que des trombes d'eau ont perturbé le bon déroulement de la manifestation.

De plus le timing n'a pas été parfait ; l'épreuve Grand Prix Elite s'est terminée à la nuit avec des catastrophes pédagogiques (x éliminés, abandons etc).

Au surplus nous ne disposons d'aucun ascendant ni pouvoir sur les cadres techniques, au motif qu'ils ont une compétence (en opposition à notre incompétence technique) et actuellement les règlements mis en place ne sont pas correctement appliqués d'une part, et la pédagogie qui préside à la conception des épreuves n'est pas à la hauteur.

Parcourant les terrains de CSO depuis bientôt 40 ans, ayant assisté un certain nombre de cadres / chefs de pistes dans leur mission technique, ayant lu bon nombre de revues spécialisées, ayant lu avec attention un certain nombre d'écrits de Jean D'orgeix, écoutant les commentaires de cavaliers aussi avertis que Michel ROBERT ou Jean Marc NICOLAS (ce dernier commente régulièrement la retransmission des grands concours sur Equidia), je suis au regret de constater que les pleins pouvoirs laissés à nos chefs de piste pour la conception des épreuves, constitue une catastrophe pédagogique pour le monde de l'Equitation amateur.

Ces propos peuvent paraître durs, mais sont à la juste hauteur de mon indignation.

Je suis persuadé que si on ne change pas ce qui se fait actuellement, la Manche va perdre 30% de licences compétition dans les 3 ans qui viennent. Et par ailleurs on en perdra autant, mais avec la compensation des nouveaux arrivants, ce sera moins visible.

Pour étayer mon propos, je vais prendre un certain nombre d'exemples :

- J'ai entendu, il y a quelque temps une interview de Michel ROBERT (je crois que c'était au RIDE) dire : " ma jument s'est bien comportée, j'ai **beaucoup appris** " ; dans les jours ou semaines qui ont suivi, j'ai entendu un chef de piste (il est loin d'être le seul à avoir ce raisonnement) qui venait de préparer une épreuve amateur 4 (0.90 m), dire : " Ils ne sont pas là pour apprendre ". Je n'ai probablement pas la compétence nécessaire pour effectuer le rapprochement ou la comparaison, mais qui peut me l'interdire ?
- Pour beaucoup d'épreuves, dès lors qu'elles ont pris une appellation comparable à celle des grandes échéances " Grand Prix ", les chefs de piste se sentent obligés de décliner un certain nombre de difficultés, en adaptant simplement les cotes.
- D'aucuns nostalgiques des épreuves d'antan, évoquent le volume et la dimension des obstacles qu'on sautait dans les années 70. La physionomie des parcours a complètement changé ; on a introduit d'avantage de contrats de foulées, à tel point qu'il est rare aujourd'hui qu'une distance entre deux obstacles d'un parcours ne soit pas obligatoirement assortie d'un contrat de foulées. On a privilégié " le comptage des foulées " au détriment de la gestion de l'équilibre du cheval ; ce qui fait que dès qu'un espace entre deux obstacles dépasse 5 foulées, on ne sait plus gérer ; cela devient un piège et non plus une difficulté technique.
- Il y a plus grave : les distances dans les combinaisons. A titre d'exemple comparatif, le triple du grand prix de la Baule (droit oxer oxer) comportait les distances suivantes entre le droit et le 1^{er} oxer, 7.70 m ; c'est le même espace qui séparait le 2^{ème} du 3^{ème} obstacle de la combinaison, pour des obstacles aux cotes 1.55m. Il n'est pas rare de trouver des distances de 7.80m à 8 m pour des combinaisons du même type sur des épreuves Amateurs 3 (1.10 à 1.15m). Plutôt que de dire, envisager, penser à baisser de 5 cm les cotes des obstacles de combinaisons, on ferait mieux d'exiger des distances justes. Je l'ai indiqué ci-dessus, sur des grands prix à 1.55m, les chefs de

piste mettent des distances de l'ordre de 7.70 m (distance un peu courte à ce niveau, c'est cela la difficulté) . Il convient donc pour effectuer des comparaisons d'effectuer les calculs sur une distance présumée juste (8m pour des obstacles à 1.50 m).

•

→ Pour effectuer des comparaisons efficaces, j'ai déterminé ce que j'appelle la distance utile ; pour cela il suffit de tracer un demi cercle parfait qui passe par le sommet de l'obstacle de profil. Ainsi pour deux obstacles (droit / oxer) séparés d'une distance réelle de 8 m et culminant à 1.50m, la distance utile est égale à environ 5.55 m . Pour la même configuration avec des obstacles culminant à 1.25m, la distance utile est de 6 m (différence = 40 cm) ; et pour des obstacles d'un mètre, cette même distance utile ressort à 6.40m.

→ Pas moins de 85 cm séparent cette distance utile entre des obstacles d'1m de ceux d'1.50M.

→ Ma démonstration s'appuie sur le haut niveau, sur ceux qui font le mieux et qui ont la compétence ; elle est donc tout à fait réaliste ; ce qui veut dire que dès lors que la distance de 8 m est normale pour des parcours d'1.50 m, elle est exagérée de 85 cm pour des parcours à 1 m.

Pour qu'un cheval progresse, entre autres éléments, deux caractéristiques sont essentielles : - qu'il prenne du rebond d'une part et du galop d'autre part.

Il suffit de regarder les parcours des meilleurs pour constater que les combinaisons d'obstacles ne se passent d'autant mieux que le cheval a du galop et du rebond.

A l'entraînement, les professionnels raccourcissent les distances. Pourquoi ? ? ?

En 40 ans d'observation attentive, **je n'ai jamais pu constater** que les chevaux pilotés par les amateurs ou les cavaliers de petit niveau avaient naturellement plus de galop, de foulée et de rebond que les chevaux des PRO.

En raisonnant à l'inverse, si donc on appliquait aux pro la difficulté qu'on met aux amateurs, sur un double d'oxers à 1 foulée, sur un parcours à 1.50m, il faudrait 8.90 m !!!!

→ J'en conclus que par manque de réflexion pragmatique pédagogique, on met délibérément les cavaliers amateurs de CSO en difficulté. Il suffit de suivre avec attention le déroulement une épreuve amateur standart " 1.10m ". Il est alors aisé de constater, que seuls les couples qui ont un potentiel nettement au dessus, s'en tirent correctement. Ceux dont le cheval est réellement amateur, n'en sortent pas indemnes ; quand la combinaison n'est pas fatale, c'est le deuxième obstacle suivant qui constitue la barrière. En effet, la combinaison a été passée tant bien que mal et à plat ventre, le cavalier amateur n'a pas forcément la compétence pour redresser la situation et c'est la catastrophe dans les trois obstacles qui suivent.

Il faut donc maintenant qu'on s'interroge, qu'on réfléchisse et qu'on essaie.

• Un dernier point m'interpelle, car il contribue largement à la baisse du niveau général amateur ; c'est la tendance à grossir systématiquement les épreuves figurant au Bulletin Officiel. Tel chef de piste dit, alors qu'il met en place un grand prix Amateur 2 à 1, 10m (indications du programme), " j'ai 80 engagés, il faut que les arrête j'ai droit à 5 de plus " ; ce n'est pas loyal vis à vis des participants parce s'il y avait 80 engagés c'est parce c'était affiché 1.10m ; bref il y a eu une petite dizaine d'éliminés et ... moins d'engagés la semaine suivante. Pourquoi vouloir qu'à tout prix les participants ne réussissent pas ? ? Il y a de toutes façons le chronomètre qui départage. Tel autre sur un programme qui affichait une épreuve progressive à 1.10 m, a construit en dernier obstacle un oxer d'1.30m (bref impossible à sauter pour des gens de ce niveau) ; il a confondu ce jour là difficultés progressives et cotes excessives. Comme on a jamais ce qu'on attend, chacun choisit le niveau inférieur. Un couple cavalier/cheval de niveau amateur 2, s'engage en grand prix amateur 3 ; du coup le nombre d'engagés augmente et on grossit l'épreuve. Le système fait boule de neige ou tache d'huile. Le résultat c'est que ceux qui ont auraient pu prétendre à quelques résultats dans les

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Equitation MANCHE année 2008

épreuves amateur 4 , amateur 3 et amateur 2 ne sont plus au classement et sont ecoeurés et s'en vont ; il n'y a presque plus de partants en amateur 1 et plus du tout en amateur élite.

On peut se réjouir que le département de la Manche, dispose de terrains " tous temps ", comme à Auvers, Saint lô, Brécey et d'autres encore.

On peut regretter que le Centre de Promotion de l'Eleavage ne soit pas plus accessible, et ce pour deux raisons ; la première, pour une question de coût , la seconde par le fait que les manifestations mineures ne disposent pas de détente couverte . Il nous faudra, et notamment l'Equipe du Comité Départemental d'Equitation qui sera désignée par l'assemblée générale électorale de début 2009, être inventifs, vigilants. Il faut absolument que toutes les finales de l'Equitation Départementale puissent revenir dans le CPE.

Deux facteurs interviennent à ce niveau : Toutes les disciplines doivent être traitées à l'identique sur cet aspect de disposer du CPE, notamment en ce qui concerne les championnats départementaux gérés par le CDE.

- Le CSO amateur (GICE) ;
- Le Horse Ball ;
- Le dressage ;
- Le CSO club (SIF) ;
- L'attelage, notamment pour son aspect dressage.

→ Il faudrait donc que le CDE puisse disposer de 10 jours d'utilisation du CPE.

Il est aussi consternant que l'année dernière, de constater qu'au delà des financements de la collectivité locale, cet outil a été financé avec des fonds européens, des fonds régionaux, des fonds départementaux, sans que les acteurs du département, de la région puissent en disposer pour un prix raisonnable.

L'aspect le plus démoralisant de cette difficulté, c'est que tout le monde est de bonne foi. Cela veut dire, que collectivement nous n'avons pas été performants aux mise en place et en œuvre, de cet outil. C'est probablement à bon droit et à juste titre que les collectivités locales (communauté de communes et ville de ST LO) disposent de cet outil, sans qu'aucune institution ait un droit de regard ; elles mettent la main à la poche largement pour la réalisation des grandes manifestations qui remplissent les hôtels.

Mais pour le sport équestre au quotidien, seul le Centre Equestre local dispose gratuitement de l'Equipement (en contre partie des 15 jours perdus du fait de la mise à disposition de leur manège).

→ Il va nous falloir penser autrement, être inventifs et résolument offensifs pour valoriser davantage l'Equitation par une utilisation plus importante du CPE .

I-b Le soutien à l'équitation scolaire.

Le conseil général de la Manche participe directement à l'équitation scolaire dans le cadre d'une enveloppe qui se situe entre 60000€ et 76000€..

Il convient de souligner que le soutien du Conseil Général de la Manche à l'équitation scolaire est une singularité dans la grande région Normandie (le seul des 5 départements à soutenir dans ces proportions).

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Équitation MANCHE année 2008

I-c Participation au salon du cheval.

En 2005, le CRE était mandaté pour réunir l'ensemble des partenaires ; le CDE de la Manche a toujours apporté son soutien à la cohésion régionale. Il en a été de même pour 2006.

Par contre pour 2007, le CDT de La Manche a de nouveau un stand séparé, parce que les aspirations du CDT ne sont tout à fait les mêmes que celles du CRE. (Le stand du CRE n'est pas adapté aux besoins exprimés par le CDT Manche).

Marc LEMELTIER a assuré une présence les lundi et mardi ; Delphine LEROTY a bien voulu nous représenter du Mercredi au Dimanche.

En 2008, Marie Claude FAYS nous a représentés en début de salon et Marc LEMELTIER le dernier week end.

I-d Participation au stand de Fontainebleau.

Comme pour les années précédentes (2003, 2004, 2005, 2006 et 2007), le Conseil général a mis en place en 2008 un superbe stand à Fontainebleau, auquel nous avons apporté notre caution morale.

Les éleveurs du Département, adhérents du CDE en sont plutôt fiers, et y trouvent un intérêt certain (point de ralliement).

I-e Participation au NHS :

Le NHS, événement essentiellement dédié à l'élevage, est néanmoins un moment important du sport.

L'année 2007 encore, une amélioration a été apportée sur le terrain " Granit ".

La manifestation, bien que perturbée par l'artérite virale (pas d'épreuves de présentations d'élevages), a connu une participation intéressante, même si les allées paraissaient creuses.

En 2008, les amateurs ne disposaient pas de terrains et donc pas de participation.

I f Le cycle d'hiver devenu le challenge d'hiver des clubs :

Le challenge n'existe plus sous la forme où il existait. Les concours club (SIF) ont pris le pas sur les entraînements. Cela ne satisfait pas tout le monde ; mais il faut reconnaître que l'organisation est bien meilleure, et que cela permet une bonne gestion des horaires.

La raison essentielle du soutien à ces concours fédéraux, résulte du fait que le CDE doit favoriser des actions qui permettent le développement de l'activité des clubs, mais aussi de mettre en œuvre les principes fédéraux, dans le plus grand respect de l'intérêt général.

Les discussions passées et passionnées dans les réunions traitant du cycle ou challenge d'hiver des clubs, auraient pu si l'on n'y avait pris garde, engendrer des comportements dogmatiques. Or si l'Équitation est affaire de passion, sa gestion et la conduite de sa destinée doivent être empreintes de pragmatisme.

Je me suis rendu sur un bon nombre de concours SIF, et je ne peux que constater le caractère positif pour l'Équitation.

IL vous est toujours possible d'organiser des rencontres interclubs :

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Equitation MANCHE année 2008

La tourmente fédérale nous a permis de constater qu'il était tout à fait possible d'organiser des concours d'entraînement, pourvu que la déclaration en soit faite un mois avant en préfecture.

Il y a toutefois nécessité de laisser un espace suffisant pour les clubs et licenciés qui souhaitent acquérir des points pour les finales de Lamotte Beuvron.

Par contre, cette idée d'entraînements (journées rencontres CDE) fait davantage appel à l'esprit de responsabilité et d'initiative des clubs : ils doivent s'organiser pour ces journées. En fait, les quatre jours d'activité " CDE MANCHE ", préconisés par le passé, doivent pouvoir s'organiser autour de groupes de 4 clubs au moins (ils doivent se contacter et s'organiser).

Le CDE se charge, à la condition de disposer de l'information nécessaire, de diffuser vos dates sur son site (qui est le vôtre).

Ainsi subsistent encore dans le département des rencontres interclubs tels le challenge du Nord Cotentin et celui du Centre Manche.

II La vie des clubs :

Les chiffres statistiques ont été donnés en début : 5701 licences en 2005, 5360 en 2004 pour 4999 en 2003 ; 90 clubs et associations pour 85 en 2003, 5929 en 2006 , 6382 en 2007 et 6860 en 2008. La Manche fait toujours recette pour les licences et c'est très bien.

Il faut cependant se méfier des chiffres notamment statistiques dans la mesure où si une augmentation du nombre de licences est souhaitable, l'augmentation du nombre de structures peut engendrer des difficultés pour celles existantes.

Il faut être confiant sans excès, dans l'exercice d'une concurrence saine et loyale.

Par contre le recul du nombre de licenciés compétition amateur est inquiétant ; c'était la raison de ma démonstration dans un paragraphe précédent.

III La compétition :

La compétition comprend au sens fédéral les concours GICE, les concours CLUB et PONAM. Elle enregistre globalement une progression annuelle de l'ordre de 5% au niveau national.

Cependant la libéralisation des épreuves présentée comme une avancée pouvant permettre l'augmentation du nombre d'engagés en concours GICE, présente un danger dans l'homogénéité des catégories et la préservation des niveaux.

Mais cette libéralisation du système qui n'a pas que des aspects positifs, ouvre un espace large aux jeunes ou à ceux qui étaient coincés dans leur catégorie par obligation professionnelle.

Sans négliger tous les aspects qui posent des problèmes ou des difficultés, le plus bel exemple de la réussite du nouveau règlement est la victoire d'Emmanuel VINCENT dans le Grand Prix de ST JAMES.

En effet Emmanuel, cavalier de jeunes chevaux par excellence, dominait outrageusement la deuxième catégorie, et ne pouvait du fait de son choix se confronter aux couples PRO 1 qu'épisodiquement (CSI** , épreuves ouvertes peu nombreuses, etc). Avec le nouveau règlement il a pu participer à ce grand prix et le gagner à la régulière.

La difficulté des organisateurs de concours amateurs, à boucler leurs budgets de concours, les amène à programmer des épreuves " standart " au détriment d'épreuves susceptibles de faire monter le niveau (avec les réserves que j'ai émis ci-dessus).

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Equitation MANCHE année 2008

Le CDE continue de donner l'exemple en organisant des finales pour chacune des catégories.

Dorénavant, chaque niveau de chaque catégorie a son championnat national, soit pour les amateurs 5 niveaux :

- Amateur 4 (en CSO = 90 cm)
- Amateur 3 (en CSO = 100 cm)
- Amateur 2 (en CSO = 110 cm)
- Amateur 1 (en CSO = 120 cm)
- Amateur Elite (en CSO = 130 cm)

Précision faite que les grands prix comportent (sauf peut être pour l'élite) 5 cm de plus .

→ Les finales départementales de CSO Amateurs ont eu lieu les 1 et 2 novembre 2008, à AUVERS, pour les niveaux suivants :

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Equitation MANCHE année 2008

Nombre d'épreuves	Nature du championnat	1 ^{er} jour	2 ^{ème} jour	Observations
2	AMATEUR 4	90 CM Sans chrono sans barrage	90 cm temps différé	
2	AMATEUR 3	100 CM Barème C	105 cm Grand Prix Bar A chrono barrage au chrono	
2	AMATEUR 3 Cavaliers de + de 30 ans	100 CM Barème C	105 cm Grand Prix Bar A chrono barrage au chrono	
2	AMATEUR 3 Cavaliers de + de 30 ans	100 CM Barème C	105 cm Grand Prix Bar A chrono barrage au chrono	
2	AMATEUR 2	110 CM Barème C	115 cm Grand Prix Bar A chrono barrage au chrono	
2	AMATEUR 2 Cavaliers de + de 30 ans	110 CM Barème C	115 cm Grand Prix Bar A chrono barrage au chrono	
2	AMATEUR 1	120 CM Barème C	125 cm Grand Prix Bar A chrono barrage au chrono	
2	AMATEUR elite	130 CM Barème C	130 cm Grand Prix en deux manches	
16				

La programmation de deux épreuves Amateur Elite n'a pas été une réussite 2008 ; il y a lieu de s'interroger sur leur programmation en 2009.

IV INVESTISSEMENTS

IV-A RAPPEL DES INVESTISSEMENTS 2007

Les investissements envisagés ont été réalisés dans les délais prévus ;

La selle " Coaching " a été livrée avec une démonstration le 4 novembre 2007 ; elle est actuellement confiée à Madame Fanny BOUGAUT, CTR de Normandie.

Pour les clubs qui souhaitent en disposer, ils peuvent la contacter directement.

Cet outil pédagogique sera mis à disposition des clubs moyennant 1 € par jour ; la mise à disposition se faisant par mois entiers si possible. Cette selle est aujourd'hui opérationnelle et mise à disposition du Centre Equestre de Barneville pour démonstrations.

6 Talkies ont été remplacés et nous allons poursuivre le remplacement.

Erika CHAPELAIN, avec l'aide de Ralph de COULON a fait un très bon travail sur la mise en route et en œuvre du site du CDE. Maintenant la vie de ce site dépend de vous tous : il faut que les informations nous parviennent.

IV-B INVESTISSEMENTS 2008

Lors de la réunion du Comité du 3 novembre 2007, le CDE a donné son accord de principe sur l'acquisition d'une remorque d'occasion pour la transport du matériel de horse ball ; outil qui permettrait de ne pas avoir à décharger ce matériel systématiquement entre les rencontres.

Nous avons acheté une remorque neuve pour un peu moins de 4000 €, et aujourd'hui elle est opérationnelle.

V Objectifs et perspectives 2009 / Orientations :

V-A FONCTIONNEMENT PROPREMENT DIT (vie au quotidien) :

→ Organisation des finales des divers challenges CSO sur 2 jours (les 31 octobre et 1^{er} novembre 2009) ; ces finales organisées sous cette forme, sont un outil essentiel de formation pour les jeunes cavaliers de CSO et constituent un lien social important pour les amateurs seniors. Par contre, nous devons avoir une réflexion sur les pistes et tours proposés, et sur la recherches de personnes pouvant assurer le montage de pistes.

→ Maintien et développement des concours clubs avec développement des concours clubs dressage.

→ Investissements à envisager :

- Amélioration du site Internet .
- Modernisation du pool d'obstacles par la construction d'un ou deux obstacles neufs .
 - Poursuite de la remise à niveau du parc de talkies.

V-B FONCTIONNEMENT FUTUR (RENOUVELLEMENT DU CDE) :

Avant le 31 mars 2009, le renouvellement du CDE devra avoir lieu, avec des élections. Les nouveaux statuts auront été votés et seront pleinement efficaces. Le Comité ne sera plus composé que de sept membres au lieu de 16 aujourd'hui.

J'invite chacun et chacune à y penser. Quel devenir pour le Comité Départemental ?

VI PRINCIPAUX RESULTATS 2008 OU PERFORMANCES A SOULIGNER

Voir résultats sur documents annexes

VII LES DISSENSIONS FEDERALES SONT MAINTENANT AUX ARCHIVES .CONSEQUENCES SUR LA VIE DU CDE.

Les dissensions fédérales sont aujourd'hui du passé. Les résultats en CSO au niveau international des dernières années n'ont pas été à la hauteur de nos espérances ; ils sont en pleine progression . Les tenants de la bonne et belle équitation déçus vont pouvoir à nouveau se réjouir..

Mais il est trop facile de tirer sur l'ambulance ; beaucoup de paramètres interviennent dans le sport et sont susceptibles d'altérer les résultats.

Que pour la première fois depuis la création des jeux olympiques, notre équipe de CSO n'y participe pas, a de quoi décevoir ; mais c'est oublier un peu vite que la concurrence s'est largement développée en nombre.

Nombre de pays inexistant jusqu'à ce niveau, taquent aujourd'hui les meilleurs, et certains de leurs cavaliers ont souvent bénéficié de conseils de cavaliers ou coachs français.

Que le défaitisme gagne le supporter de base peut se comprendre, qu'il affecte les élites équestres de la nation n'est pas normal. Vouloir mettre la faute sur le dos des éleveurs ou sur le dos des formateurs comporte des risques à effet boomerang.

Par exemple, si on parle de chevaux qui ne seraient pas bons, parce la sélection n'est pas bonne au niveau de l'élevage, il est aisé de faire la démonstration suivante :

- Un cheval de niveau olympique ou de championnat du monde, sauf exception (QUITO DE BAUSSY) a entre 12 et 15 ans. La mère qui le produit a au minimum 4 ans . C'est ainsi que l'on peut constater qu'il faut une durée d'un minimum de 17 à 19 ans pour constater que le choix de l'accouplement était bon ou assez bon pour produire performant.
- On mesure cette difficulté de produire juste quand on regarde des élevages modernes qui ont acquis les meilleures souches, accouplé avec les meilleurs étalons ; ils produisent de bons chevaux certes, mais les cracks ne sont pas souvent au rendez vous.

Si on parle des cavaliers et de leur formation :

Rapport Moral d'activité Comité Départemental d'Equitation MANCHE année 2008

Les critiques que j'entends ici ou là, concernent la formation de base, la mise en selle, l'assiette, etc.

- Quand on regarde l'âge moyen des cavaliers internationaux, à quelques exceptions près, il se situe entre 35 et 50 ans.

La formation d'un cavalier de base demande une petite dizaine d'années.

On voit tout de suite que si on met en doute ou en cause la formation des cavaliers de haut niveau actuels, on met en cause les formateurs de la génération d'avant la fédération actuelle.

Il faut donc arrêter ce pessimisme ambiant qui ne produit rien de bon.

Mon analyse et constat sont les suivants :

- Nous avons de bonnes écoles maternelles de l'équitation ; les écoles primaires et les collèges vont bien !!!
- Il nous manque les lycées et les universités de l'Equitation ; cette phrase doit rester une image, parce ce n'est probablement pas sous forme d'établissements qu'il faut les organiser.
- Nos élites ont les compétences ; mais force est de constater que peu d'entre elles ont formé des élèves.
- Pour l'Equitation de haut niveau, je pense que les professeurs ne suffisent plus, il faut des maîtres. (Un professeur vous apprend, un maître vous montre) .

Un point positif dans tout cela : j'ai lancé à Aix la Chapelle en 2006, alors que j'accompagnais une délégation du Conseil Régional aux Jeux Equestres Mondiaux, l'idée d'un Grand Circuit Elite National d'un maximum de 10 concours, qui se situeraient entre les Nationaux 1 et les internationaux ; certains ont souri, mais d'autres ont écouté et valorisé, mis en œuvre et en musique cette chanson, notamment Christian PAILLOT, devenu depuis vice président de la fédération.

Il (au nom de la FFE) en a fait LE GRAND NATIONAL, avec la réussite que l'on sait. Il y a joint une notion d'Ecurie. Les organisateurs se bousculent pour avoir le label et une étape du circuit ; les meilleurs cavaliers adhèrent et les propriétaires participent. Il y a là tous les ingrédients d'une réussite.

VIII CONCLUSION DU PRESIDENT SUR LA VIE DU CDE .

Chacun a pu constater sans dépenses inutiles de communication, que globalement l'information circule.

Comme pour les résultats précédents 2004, 2005 et 2006, 2007 le résultat 2008 est déficitaire ; précision faite que le déficit est quasi contenu dans les limites de la dotation aux amortissements (DA= 7448 € ; déficit = 6417 €).

Cela veut dire, après constat du solde de Trésorerie, qu'en fait, il y a continuité dans l'investissement, avec une légère altération des possibilités de trésorerie.

D'autre part la disposition votée à l'unanimité par le bureau et validée par l'assemblée générale 2003, selon laquelle nous pourrions investir et engager des actions jusqu'à utilisation des fonds disponible supérieurs à 100000 F (15250 €), est parfaitement respectée.

Non seulement nous avons investi efficacement, mais la Trésorerie est restée à un niveau satisfaisant (à hauteur de 17000 €).

➔ Il convient de souligner que cette performance est acquise grâce à l'abandon systématique des frais de déplacement et de téléphone engagés par les bénévoles.

